

Notre patrimoine forestier

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) a fait paraître un fascicule qu'il nous semble intéressant de signaler et dont nous tirons les principales idées de cet article.



Les forêts constituent la principale richesse de nos paysages. Richesse qui revêt plusieurs aspects : biodiversité de la flore et de la faune, absorption du carbone de notre atmosphère (lutte contre le dérèglement du climat) etc La forêt est un capital pour les propriétaires et pour la filière bois, aussi l'intention du SMMM est d'en optimiser la gestion afin que l'exploitation des bois soit durable à long terme. Les coupes rases qui sont actuellement pratiquées et les plantations de résineux alignés ne nuisent pas seulement aux paysages mais sont aussi risquées pour assurer l'avenir. Les principaux risques « difficilement estimables quoique bien réels » sont les risques de tempêtes, les sécheresses ou fortes chaleurs, la survenue d'insectes pathogènes (Scolytes sur les sapins et épicéas), la dégradation des sols et l'érosion. Se préoccuper d'avoir des forêts bien gérées - à long terme - « plus saines, plus durables, plus vivantes et moins vulnérables », c'est une assurance économique pour l'avenir pas seulement une préoccupation écologique.

« On ne met pas tous ses œufs dans le même panier » aussi le SMMM nous fait remarquer que les besoins actuels en douglas « ne seront pas forcément ceux du futur ». D'autres essences peuvent être demandées pour de nouvelles filières ou la reprise d'anciennes. Le changement climatique actuel amènera obligatoirement des changements dans les pratiques. Des arbres variés de toutes essences (chênes, hêtres, douglas, châtaigniers, mélèzes, etc ...) sont donc recommandés pour constituer les forêts de l'avenir.

De plus, dans ce guide de sylviculture du SMMM, on trouve quelques conseils pour de nouvelles pratiques. Laisser les résidus d'exploitation est intéressant pour la fertilité des sols mais « à condition qu'ils soient éparpillés et non rassemblés dans le sens de la pente ». Laisser quelques bois morts (qui ont donc perdu leur valeur marchande) permet le développement d'insectes et de champignons (pas du tout pathogènes pour les bois sains). Favoriser la régénération naturelle en laissant les petits arbustes semés spontanément éviterait les travaux et coûts de plantations donc pallierait à la réduction du bénéfice immédiat d'une coupe à blanc.

Ce fascicule est disponible en mairie pour les propriétaires intéressés.

Michelle Poizat